

N°	Proposition actuelle de l'équipe spéciale	Proposition originale de la réunion OLI	Commentaires issus de la réunion de l'ES
1	Superficie forestière par rapport au territoire total	Taux net de renouvellement de la superficie forestière (%/par an)	Modification de « le taux net de renouvellement de la superficie forestière (%/an) comme taux net de renouvellement peut être calculé sur la base de la superficie forestière par rapport au territoire total (année de référence pour le territoire total 2015). Le titre proposé pour cet indicateur correspond au libellé de l'ODD 15.1. Aucun changement factuel.
2	Superficie forestière à l'intérieur des aires protégées	Part de superficie forestière située à l'intérieur des aires protégées juridiquement constituées (%)	Modification. Le terme « juridiquement constituées » est abandonné pour éviter toute confusion et l'indicateur est modifié de proportion à aire totale. Les aires protégées doivent être conformes à la définition de l'UICN/CDB. Dans la mesure du possible, la communication doit être ventilée en fonction des catégories de l'UICN. La part de superficie forestière située à l'intérieur des aires protégées peut être calculée, en s'efforçant de maintenir la cohérence avec la terminologie des indicateurs des ODD.
3	Biomasse aérienne dans les forêts	Biomasse aérienne dans les forêts (tonnes/ha)	Modification. Il est suggéré de communiquer en tonnes plutôt qu'en tonnes/ha, ce dernier élément pouvant être dérivé. La surexploitation/la dégradation/les dommages se traduiraient par une diminution de la biomasse/ha. Dans certains cas, une augmentation de la biomasse/ha peut s'avérer négative (matière combustible accrue pouvant provoquer des incendies)
4	Superficie forestière désignée et gérée pour la protection du sol et de l'eau	(a) Indice de couvert végétal montagneux Ou (b) Superficie forestière désignée et gérée pour la protection du sol et de l'eau	Changé en vert L'option (b) est privilégiée, comme déjà indiqué à FRA. Il peut toutefois s'avérer difficile d'identifier des forêts « désignées et gérées » à des fins de protection, car elles font souvent partie d'aires gérées avec de multiples intentions. L'option (a) Indice de couvert végétal montagneux est actuellement un indicateur d'ODD de niveau 2. Il n'est pas encore suffisamment au point pour être incorporé à l'ensemble de base, mais les progrès devront être évalués en vue d'une éventuelle inclusion dans l'avenir.
5	Emploi dans la sylviculture et l'exploitation forestière	Nombre d'emplois liés à la sylviculture par 1000 ha de forêts	Modifié et changé en vert Le changement proposé est de « nombre d'emplois liés à la sylviculture par 1000 ha de forêts » à emplois dans la sylviculture et l'exploitation forestière. (l'emploi par 1000 ha de forêts peut alors être dérivé).
6	Existence de politiques à l'appui de la gestion durable des forêts (GDF)	Existence de politiques à l'appui de la gestion durable des forêts, y compris la protection officielle des forêts existantes, ou la définition d'un état permanent des forêts dans les pays où cela s'avère nécessaire, en les dotant des institutions et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques .	Modification. «... y compris la protection officielle des forêts existantes, ou la définition d'un état permanent des forêts dans les pays où cela s'avère nécessaire, en les dotant des institutions et des ressources nécessaires pour mettre en œuvre ces politiques » a été éliminé du titre de l'indicateur, s'agissant uniquement d'exemples de ce type de politique. Ces précisions peuvent être incorporées à la note explicative. Le concept a déjà été utilisé dans les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA 2015).
7	Existence d'un processus national scientifiquement fiable d'évaluation des forêts	Existence d'un inventaire national récent, scientifiquement fiable des forêts	Modification. Le terme « récent » est supprimé et le mot « processus » est ajouté dans l'indicateur original afin de rendre compte de la nécessité d'un flux permanent d'information. Il est suggéré d'ajouter « inclure les inventaires forestiers nationaux et l'information afférente, ainsi que les systèmes de suivi » dans une note explicative. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015.
8	Existence d'un mécanisme national pour assurer la participation de multiples parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques forestières	Existence d'une plate-forme politique nationale à multiples parties prenantes, avec la participation active de la société civile, des peuples autochtones et du secteur privé	Modification du libellé original pour éviter toute ambiguïté. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015.
9	Superficie forestière avec un plan de gestion à long terme	Proportion de la superficie forestière avec un plan de gestion à long terme	Modification de « proportion de la superficie forestière » à « superficie forestière » afin de rester en conformité avec l'ODD 15.2.1. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015.
10	Superficie forestière certifiée utilisant un programme de certification de la gestion des forêts vérifiée indépendamment	Superficie forestière certifiée utilisant un programme de certification de la gestion des forêts vérifiée indépendamment (ha)	Changé en vert Les différents types de mécanismes de certification devront faire l'objet d'une note explicative. L'équipe spéciale a analysé le problème de la double comptabilité, sans toutefois trouver de solution car les pays ne semblent pas posséder cette information. « ha » est supprimé. Le concept a déjà été utilisé dans FRA 2015. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (IAEG) s'est manifesté préoccupé par le fait que la certification n'est pas un instrument de politique officielle. Toutes les forêts faisant l'objet d'une gestion durable ne sont pas certifiées—un indicateur pourrait créer une confusion

11	Aide officielle au développement pour la gestion durable des forêts	Variation en pourcentage de l'aide officielle au développement pour la gestion durable des forêts	Modification. « variation en pourcentage de... » a été supprimé du libellé original de l'indicateur. L'utilisation de valeurs absolues permet de calculer la part de financement destinée à la gestion durable des forêts dans l'aide officielle totale au développement. Compris dans les objectifs mondiaux sur les forêts (GOFs).
12	Quantités enlevées de bois	Quantités enlevées de bois par 1000 travailleurs forestiers (m ³ /1000 travailleurs)	Modification. Il est suggéré de remplacer « quantités enlevées de bois par 1000 travailleurs forestiers » par « quantités enlevées de bois » et de le considérer comme un nouvel indicateur sur la base des données de questionnaire commun sur le secteur forestier. La proposition originale présentait certains problèmes tels que l'interprétation et la signification, ainsi que la façon de tenir compte des travailleurs informels.
13	Existence d'un système de traçabilité des produits forestiers	a. Proportion des produits forestiers commercialisés/consommés provenant de d'activités forestières ou commerciales illicites Ou b. Existence d'un système robuste permettant le suivi de produits forestiers issus d'une filière durable	Modifié et changé en vert. La réunion de l'équipe spéciale a suggéré une reformulation de l'option (b) au libellé « <i>Existence d'un système de traçabilité éprouvé permettant le suivi de produits forestiers issus d'une filière durable</i> ». Après la réunion, une nouvelle consultation avec des spécialistes de ce sujet à la FAO a suggéré « Existence d'un système de traçabilité des produits forestiers ». La FAO a modifié le titre en conséquence. La réunion a suggéré d' abandonner l'option (a) , étant donné la difficulté d'obtenir des données fiables sur les activités forestières et commerciales illicites
14	Santé et vitalité de la forêt : pourcentage de superficie forestière perturbée		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Il existe des données assez fiables sur les incendies et les éventuelles grandes zones touchées par des tempêtes. Il est suggéré de supprimer le terme vitalité, s'agissant d'un concept difficile à mesurer. <ul style="list-style-type: none"> L'expression « aire perturbée » implique une définition claire (par exemple, baisse de la production > 20 %, incendies non désirés ou non naturels, dommages causés par des espèces envahissantes d'insectes), en particulier pour distinguer le concept de 'dégradation'. Cet indicateur permettrait donc de surveiller les perturbations naturelles et d'autres types de dégradations, et un autre indicateur serait utilisé pour la récolte du bois. Il est difficile de combiner les données relatives aux différents types de perturbations
15	Pourcentage de changement de la superficie des forêts dégradées		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Lien vers les GOFs a été perdu durant leur révision Il a semblé préférable de mesurer la restauration des forêts et des terres et il a été signalé que l'intention semble être d'inclure la dégradation des forêts dans le cadre du point 15.3.1 (proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale de terres) qui a trois sous-indicateurs, à savoir la couverture terrestre et les variations de la couverture terrestre, la productivité des terres, et les stocks de carbone en surface et sous la terre. Il a également été signalé que la dégradation des forêts et d'un concept ambigu car il n'en existe aucune définition concertée à l'échelle internationale, ce qui la rend difficile à mesurer. Une différenciation doit être établie par rapport à l'indicateur relatif à la perturbation
16	a. Variation de pourcentage dans le nombre de personnes dépendant de la forêt Ou b. Moyens d'existence des personnes dépendant de la forêt		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Ces deux indicateurs sont vagues car les termes « personnes dépendant de la forêt » et « moyens d'existence » n'ont pas de définition acceptée à l'échelle mondiale. Il n'est pas clair non plus de déterminer si une variation positive de la valeur de l'indicateur est le reflet d'une évolution positive L'équipe spéciale propose d'utiliser « nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dont les moyens d'existence dépendent de la forêt et des arbres » L'indicateur doit être peaufiné et aligné sur les Objectifs forestiers mondiaux
17	Ressources financières provenant de toutes les sources (hormis l'AOD) aux fins de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts (\$/ha de forêt)		Un travail complémentaire est nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> Compris dans les GOFs. Le terme « toutes les sources » doit être défini Même s'il importe de suivre toutes les sources de financement, il serait plus facile de limiter l'indicateur aux dépenses publiques en matière de gestion durable des forêts (comme c'était le cas dans les FRA précédentes). La double comptabilité est potentiellement dangereuse (secteur privé, universités, etc.).

18	Part de l'énergie à base de bois dans la consommation totale d'énergie primaire, selon des systèmes modernes propres (%)	<p>Un travail complémentaire est nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipe spéciale a critiqué le rôle de cet indicateur dans l'ensemble commun d'indicateurs et a proposé de le remplacer par une statistique des quantités enlevées (combustible ligneux par rapport aux quantités enlevées totales) • La signification reste peu claire (énergie à base de bois traditionnelle par rapport à une énergie renouvelable propre à base de bois)
19	Valeur des paiements en services éco systémiques (PSE) relatifs aux forêts (valeur des paiements en tant que coefficient de l'aire forestière totale ou de l'aire forestière couverte par ces PSE)	<p>Un travail complémentaire est nécessaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cet indicateur n'est pas encore au point pour l'ensemble commun d'indicateurs. Données relatives aux paiements (quelles sources?) • Les concepts ne sont pas encore définis • Problème de mesure, en particulier pour les petits mécanismes de PSE
20	Taux de récupération du papier et des produits en bois massif (volume récupéré à des fins de reconversion comme % du volume consommé)	Indicateur considéré comme ne relevant pas de la gestion durable des forêts, et donc non assujettis aux instruments de politique de gestion durable des forêts
21	Stock de carbone et variations de stocks de carbone dans les terres forestières : Puits/source de gaz à effet de serre forestier, stock de carbone forestier, stockage du carbone dans les produits ligneux récoltés (tonnes de C)	<p>La réunion de l'équipe spéciale suggère d'abandonner cet indicateur. Les variations de stocks de biomasse aérienne sont déjà captées par un autre indicateur. L'utilisation de données de la CCNUCC pourrait créer une certaine confusion, car celles-ci diffèrent souvent des chiffres communiqués au FRA (définition de forêt, etc.) Trop d'éléments dans un seul indicateur.</p>